

REUNION DU CONSEIL SYNDICAT DU 21 JANVIER 2013

ETAIENT PRESENTS : Mme BARBAT, SAUVIGNET, MAZENS,

Mrs LEMOINE, GODARD, CORAUX, COQ, POUYER, ROMANTEAU, SOUVETON

EXCUSES : Mrs. AMORIN ET CHORT.

Secrétaire de séance Mme Mazens

1°) ELECTION DU PRESIDENT : 1 candidat : Mme SAUVIGNET

10 membres du conseil et 1 pouvoir ont votés

M me SAUVIGNET a recueilli 9 voix

Mme SAUVIGNET est réélue Présidente du CONSEIL SYNDICAL

2°) TRAVAUX PARTIES COMMUNES

Madame MIESCH a donné rendez-vous à la société EUROPEINTURE le 8 Février ; à la société HARMONIE le 8 mars ; les deux autres entreprises seront convoqués ultérieurement. Ces réunions ont pour but de définir précisément les postes à traités par chaque entreprise afin que les devis puissent être comparés.

Le 25 rue du BERRY ET 4 allée de NORMANDIE n'ont pas voté les travaux. Il est évident que lorsque les copropriétaires souhaiteront faire ce type de travaux, ils ne pourront pas bénéficier des prix que nous obtiendrons pour le reste de la copropriété.

Néanmoins, s'ils le souhaitent, il leur sera possible par le biais de l'AG 2013 de faire à nouveau voter ces travaux de rénovation. En se rapprochant du conseil syndical, nous pourrions nous réunir afin de trouver une solution.

3°) DIVERS : rue du Berry, les travaux concernant GAZ DE France sont terminés. Reste les raccordements de la nouvelle canalisation et le vidage de l'ancienne. Le retard constaté est dû au mauvais temps.

DOSSIER AMIANTE : Mme MIESCH a demandé des devis aux Stes VERITAS ET QUALICONSULT.

MOTOS: Depuis quelques temps, nous constatons le stationnement de motos ou scooters dans les sous-sols. Nous rappelons à tous le règlement de copropriété, ainsi les règles élémentaires de sécurité ; Il est interdit de stationner des véhicules motorisés dans des locaux non aérés.

GARDIEN : MR DIA s'adapte parfaitement à notre résidence. Il est très bien perçu. Il a été très réactif lors de l'épisode neigeux. Afin que nous puissions circuler en toute sécurité dans nos allées, Mr DIA n'a pas hésité à faire plus d'heures que ne le prévoit son contrat, nous l'en remercions.

TRI SELECTIF : Nous demandons à tous de rester vigilant concernant le tri des ordures, nous constatons un fort relâchement. Pneus, télévisions, batteries, ordinateurs, etc.... sont à déposer à la déchetterie. Gravats, baignoires, lavabo doivent être repris par les entreprises qui effectuent vos travaux

Fin de séance 22h00